La Banque Laurentienne du Canada déclare ses résultats pour le premier trimestre 2024

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non auditée) pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne » ou la « Banque » et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

MONTRÉAL, le 29 févr. 2024 /CNW/ - La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 37,3 millions $ et un résultat dilué par action de 0,75 $ pour le premier trimestre 2024, comparativement à un résultat net de 51,9 millions $ et un résultat dilué par action de 1,09 $ pour le premier trimestre 2023. Il est à noter que les résultats comme présentés et ajustés pour le premier trimestre 2024 comprennent une incidence avant impôts négative de 2,3 millions $ (1,7 million $ après impôts sur le résultat), ou 0,04 $ par action, liée à la reprise des activités après la panne du système central survenue en septembre 2023. Les résultats comme présentés pour le premier trimestre 2024 comprennent également des charges de restructuration de 6,1 millions $ (4,5 millions $ après impôts sur le résultat), ou 0,10 $ par action. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » pour plus de précisions. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 5,0 % pour le premier trimestre 2024, par rapport à 7,5 % pour le premier trimestre 2023. Le résultat net ajusté s'est établi à 44,2 millions $ et le résultat dilué par action ajusté, à 0,91 $, pour le premier trimestre 2024, par rapport à un résultat net ajusté de 54,3 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 1,15 $ pour le premier trimestre 2023. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 6,0 % pour le premier trimestre 2024, par rapport à 7,8 % pour la période correspondante il y a un an.

« La Banque présente un niveau élevé de liquidités en plus d'avoir renforcé sa situation de fonds propres en cette période d'incertitude macroéconomique, a dit Éric Provost, président et chef de la direction. Tout au long du trimestre, nous avons continué de canaliser nos efforts sur la réalisation de nos trois priorités : une culture centrée sur le client, la simplification et les investissements stratégiques pour améliorer notre infrastructure technologique. Nous sommes également impatients de lancer notre plan stratégique renouvelé plus tard cette année. »

En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les				
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	Variation	31 janvier 2023	Variation
Comme présenté					
Résultat net	**37,3 $**	30,6 $	22 %	51,9 $	(28) %
Résultat dilué par action	**0,75 $**	0,67 $	12 %	1,09 $	(31) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires [1] [2]	**5,0 %**	4,5 %		7,5 %	
Ratio d'efficacité [3]	**76,6 %**	79,7 %		70,6 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) [4]	**10,2 %**	9,9 %		9,1 %	
Base ajustée					
Résultat net ajusté [5]	**44,2 $**	44,7 $	(1) %	54,3 $	(19) %
Résultat dilué par action ajusté [1]	**0,91 $**	1,00 $	(9) %	1,15 $	(21) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté [1] [2]	**6,0 %**	6,6 %		7,8 %	

Ratio d'efficacité ajusté [1]	**73,0 %**	72,0 %	69,4 %

(1) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 janvier 2024, qui est incorporé par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

(2) Le 1er novembre 2023, la Banque a adopté rétrospectivement IFRS 17,*Contrats d'assurance*, ce qui a exigé le retraitement des informations comparatives et des mesures financières de 2023 de la Banque. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions.

(3) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 janvier 2024, qui est incorporé par renvoi aux présentes.

(4) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

(5) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 janvier 2024, qui est incorporé par renvoi aux présentes.

Changements relatifs à la présentation de l'information financière

Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance

Le 1er novembre 2023, la Banque a adopté rétrospectivement IFRS 17,*Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace la norme précédente relative aux contrats d'assurance, IFRS 4. L'adoption d'IFRS 17 a nécessité le retraitement des informations comparatives et des mesures financières de 2023 de la Banque et a donné lieu à une augmentation des autres actifs et à une diminution des résultats non distribués de 0,7 million $ respectivement au 1er novembre 2022 et au 31 octobre 2023. L'adoption d'IFRS 17 n'a pas eu d'incidence importante sur l'état du résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, ni sur les mesures financières présentées précédemment. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions sur cette modification de méthode comptable.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (non audité)	Pour les trimestres clos les **31 janvier 2024**	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Frais autres que d'intérêt	**197 834 $**	197 281 $	183 675 $

Moins : Éléments d'ajustement avant impôts sur le résultat				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions [1]	**3 217**	3 230	3 210	
Charges de restructuration [2]	**6 076**	12 544	--	
Charges liées à l'examen stratégique [3]	**--**	3 362	--	
	9 293	19 136	3 210	
Frais autres que d'intérêt ajustés	**188 541**	**$** 178 145	$ 180 465	$
Résultat avant impôts sur le résultat	**43 609 $**	33 495 $	60 961 $	
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	**9 293**	19 136	3 210	
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	**52 902 $**	52 631 $	64 171 $	
Résultat net comme présenté	**37 283 $**	30 623 $	51 910 $	
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions [1]	**2 402**	2 401	2 386	
Charges de restructuration [2]	**4 468**	9 223	--	
Charges liées à l'examen stratégique [3]	**--**	2 472	--	
	6 870	14 096	2 386	
Résultat net ajusté	**44 153 $**	44 719 $	54 296 $	
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**32 682 $**	29 334 $	47 309 $	
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	**6 870**	14 096	2 386	
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	**39 552 $**	43 430 $	49 695 $	

(1) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

(2) Les charges de restructuration sont attribuables à la simplification de la structure organisationnelle de la Banque et à la réduction des effectifs en 2024, ainsi qu'aux changements apportés à l'équipe de direction et à la rationalisation des activités de Marchés des capitaux en 2023. Les charges de restructuration comprennent essentiellement les indemnités de départ et les charges de dépréciation des logiciels et autres immobilisations incorporelles et sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration.

(3) En 2023, les charges liées à l'examen stratégique sont attribuables à l'examen des options stratégiques de la Banque, lequel visait à maximiser la valeur pour les actionnaires et les parties prenantes. Ces charges comprennent essentiellement des honoraires professionnels et d'autres frais. Les charges liées à l'examen stratégique sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - BILAN CONSOLIDÉ

	Pour les trimestres clos les		
En milliers de dollars (non audité)	**31 janvier 2024**	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Capitaux propres [1]	**2 886 490 $**	2 858 105 $	2 808 217 $
Plus (moins) :			
Actions privilégiées	**(122 071)**	(122 071)	(122 071)
Billets avec remboursement de capital à recours limité	**(123 487)**	(123 487)	(123 282)
Réserve de couverture de flux de trésorerie [2]	**(25 535)**	3 680	(33 323)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires [1]	**2 615 397 $**	2 616 227 $	2 529 541 $

Incidence des soldes moyens à la fin du mois[3]	**(7 616)**	(21 997)	(11 057)
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires [1]	**2 607 781 $**	2 594 230 $	2 518 484 $

(1) Le 1er novembre 2023, la Banque a adopté rétrospectivement IFRS 17,*Contrats d'assurance*, ce qui a exigé le retraitement des informations comparatives et des mesures financières de 2023 de la Banque. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions.

(2) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global.

(3) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période.

Résultats consolidés

Performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2024

Le résultat net s'est établi à 37,3 millions $, et le résultat dilué par action, à 0,75 $, pour le premier trimestre 2024, comparativement à un résultat net de 51,9 millions $ et un résultat dilué par action de 1,09 $ pour le premier trimestre 2023. Il est à noter que les résultats comme présentés et ajustés pour le premier trimestre 2024 comprennent une incidence avant impôts négative de 2,3 millions $ (1,7 million $ après impôts sur le résultat), ou 0,04 $ par action, liée à la reprise des activités après la panne du système central survenue en septembre 2023. Les résultats comme présentés pour le premier trimestre 2024 comprennent également des charges de restructuration de 6,1 millions $ (4,5 millions $ après impôts sur le résultat), ou 0,10 $ par action. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » pour plus de précisions. Le résultat net ajusté s'est établi à 44,2 millions $, et le résultat dilué par action ajusté, à 0,91 $, pour le premier trimestre 2024, par rapport à un résultat net ajusté de 54,3 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 1,15 $ pour le premier trimestre 2023.

Revenu total

Le revenu total a diminué de 1,7 million $ pour atteindre 258,3 millions $ au premier trimestre 2024, comparativement à 260,1 millions $ au premier trimestre 2023.

Le *revenu net d'intérêt* a diminué de 1,9 million $ pour s'établir à 185,3 millions $ au premier trimestre 2024, par rapport à 187,1 millions $ au premier trimestre 2023. La diminution découle principalement de la baisse du revenu d'intérêt attribuable aux volumes de prêts moins élevés. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,80 % pour le premier trimestre 2024, une augmentation de 3 points de base par rapport à celle du premier trimestre 2023, ce qui s'explique surtout par une plus grande stabilité des taux d'intérêt contribuant à l'amélioration des marges sur les produits, contrebalancée en partie par la hausse des niveaux de liquidités.

Les *autres revenus* se sont établis à 73,1 millions $ au premier trimestre 2024, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du premier trimestre 2023. L'augmentation des revenus tirés des instruments financiers au premier trimestre 2024 a été contrebalancée en grande partie par la baisse des commissions sur prêts attribuable au ralentissement des activités immobilières commerciales et à la diminution des revenus tirés des fonds communs de placement.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 16,9 millions $ pour le premier trimestre 2024, en comparaison de 15,4 millions $ pour le premier trimestre 2023, soit une hausse de 1,5 million $ attribuable essentiellement aux provisions sur les prêts productifs plus élevées en raison de la migration du crédit. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 18 points de base pour le trimestre, contre 16 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Voir la rubrique « Gestion des risques - Risque de crédit » aux pages 13 à 15 du rapport de gestion de la Banque pour le premier trimestre 2024 et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

Frais autres que d'intérêt

Les *frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 197,8 millions $ pour le premier trimestre 2024, une hausse de 14,2 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2023. Au premier trimestre 2024, les frais autres que d'intérêt comprennent des charges de restructuration de 6,1 millions $. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » pour plus de précisions. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 8,1 millions $, ou 4 %, par rapport à ceux de 180,5 millions

$ pour le premier trimestre 2023 pour s'établir à 188,5 millions $ pour le premier trimestre 2024.

Les *salaires et avantages du personnel* se sont fixés à 102,5 millions $ pour le premier trimestre 2024, une diminution de 1,4 million $ par rapport à ceux du premier trimestre 2023 qui s'explique en grande partie par des gains d'efficacité découlant de la réduction des effectifs et une baisse de la rémunération liée à la performance, le tout contrebalancé en partie par la hausse des avantages du personnel.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* se sont élevés à 52,1 millions $ pour le premier trimestre 2024, une augmentation de 5,0 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2023. L'augmentation d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à la hausse des frais de technologie, alors que la Banque investit dans son infrastructure, ainsi qu'à un accroissement des charges d'amortissement imputable aux projets réalisés récemment.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 37,2 millions $ pour le premier trimestre 2024, une hausse de 4,5 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2023 attribuable surtout à une augmentation des honoraires professionnels et de services-conseils. Les autres frais autres que d'intérêt pour le premier trimestre 2024 comprennent également des honoraires professionnels et d'autres frais de 2,3 millions $ liés à la panne du système central survenue en septembre 2023.

Les *charges de dépréciation et de restructuration* se sont établies à 6,1 millions $ pour le premier trimestre 2024 par rapport à néant pour le premier trimestre 2023, et comprennent des charges de restructuration de 6,1 millions $ attribuables à la simplification de la structure organisationnelle de la Banque et à la réduction des effectifs.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité comme présenté a augmenté pour s'établir à 76,6 % pour le premier trimestre 2024, en comparaison de 70,6 % pour le premier trimestre 2023, en raison de la hausse des frais autres que d'intérêt, y compris des charges de restructuration de 6,1 millions $. Le ratio d'efficacité ajusté a augmenté pour s'établir à 73,0 % pour le premier trimestre 2024, en regard de 69,4 % pour le premier trimestre 2023, ce qui s'explique par la hausse des frais autres que d'intérêt ajustés.

Impôts sur le résultat

Pour le premier trimestre 2024, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 6,3 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 14,5 %, en comparaison d'une charge d'impôts sur le résultat de 9,1 millions $ et d'un taux d'imposition effectif de 14,8 % pour le premier trimestre 2023. Pour les deux trimestres, le taux d'imposition effectif inférieur au taux d'imposition prévu par la loi s'explique principalement par l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger. La diminution du taux d'imposition effectif pour le premier trimestre 2024 par rapport à celui du premier trimestre 2023 est surtout attribuable à la plus faible proportion de revenus provenant d'établissements au pays.

Situation financière

Au 31 janvier 2024, le total de l'actif s'élevait à 48,1 milliards $, une diminution de 4 % comparativement à 49,9 milliards $ au 31 octobre 2023, ce qui s'explique essentiellement par le niveau moins élevé des actifs liquides.

Actifs liquides

Au 31 janvier 2024, les actifs liquides comme présentés au bilan totalisaient 10,1 milliards $, une baisse de 1,3 milliard $ par rapport à 11,4 milliards $ au 31 octobre 2023. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses actifs liquides. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les actifs liquides représentaient 21 % du total de l'actif au 31 janvier 2024, en regard de 23 % au 31 octobre 2023.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 36,5 milliards $ au 31 janvier 2024, une baisse de 0,4 milliard $ depuis le 31 octobre 2023. Au cours du premier trimestre 2024, la diminution des prêts commerciaux et personnels a été compensée en partie par une augmentation des prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 17,3 milliards $ au 31 janvier 2024, une baisse de 0,5 milliard $, ou 3 %, depuis le 31 octobre 2023, ce qui s'explique essentiellement par une baisse des prêts immobiliers commerciaux. Les prêts personnels s'établissaient à 2,4 milliards $ au 31 janvier 2024, une diminution de 0,2 milliard $ par

rapport à ceux au 31 octobre 2023 attribuable surtout au recul du portefeuille de prêts à l'investissement qui découlait de la conjoncture de marché volatile et de la hausse des taux d'intérêt. Les prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 17,0 milliards $ au 31 janvier 2024, une augmentation de 0,3 milliard $, ou 2 %, en comparaison de ceux au 31 octobre 2023.

Dépôts

Les dépôts ont diminué de 1,0 milliard $ pour s'établir à 25,1 milliards $ au 31 janvier 2024, comparativement à des dépôts de 26,0 milliards $ au 31 octobre 2023, du fait que nous avons graduellement diminué notre base de dépôts compte tenu de la baisse des volumes de prêts et de notre situation de liquidité. Au 31 janvier 2024, les dépôts de particuliers totalisaient 21,5 milliards $, une baisse de 0,8 milliard $ par rapport à 22,3 milliards $ au 31 octobre 2023. Il est à noter que les dépôts de particuliers obtenus par le canal de détail sont demeurés stables par rapport à ceux au 31 octobre 2023. Les dépôts de particuliers sur préavis et à vue obtenus par l'entremise de partenariats ont diminué de 0,5 milliard $ depuis le 31 octobre 2023, et les dépôts obtenus par l'entremise des conseillers et des courtiers ont diminué de 0,3 milliard $. Les dépôts de particuliers représentaient 86 % du total des dépôts au 31 janvier 2024, un niveau inchangé par rapport au 31 octobre 2023, et ont contribué à la saine position de la Banque en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,2 milliard $ au cours de la même période pour s'établir à 3,6 milliards $.

Dette liée aux activités de titrisation

La dette liée aux activités de titrisation s'établissait à 12,8 milliards $, un niveau inchangé depuis le 31 octobre 2023.

Capitaux propres et fonds propres réglementaires

Les capitaux propres s'élevaient à 2,9 milliards $ au 31 janvier 2024, en hausse de 28,4 millions $ comparativement aux capitaux propres au 31 octobre 2023. Depuis le 31 octobre 2023, les résultats non distribués ont augmenté de 11,8 millions $ du fait essentiellement de la contribution à hauteur de 37,3 millions $ du résultat net, contrebalancée en partie par les dividendes. Depuis le 31 octobre 2023, le cumul des autres éléments du résultat global a augmenté de 13,9 millions $. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » du rapport de gestion de la Banque et l'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 31 janvier 2024.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 59,80 $ au 31 janvier 2024, comparativement à 59,96 $ au 31 octobre 2023.

Le ratio CET1 s'établissait à 10,2 % au 31 janvier 2024, soit au-delà de l'exigence réglementaire minimale et du niveau cible fixé par la direction de la Banque. Le ratio CET1 a augmenté de 30 points de base depuis le 31 octobre 2023, principalement en raison de la diminution de l'actif pondéré en fonction des risques. La Banque a respecté les exigences en matière de fonds propres et de levier du BSIF tout au long du trimestre.

Le 28 février 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,47 $ par action ordinaire payable le 1er mai 2024 aux actionnaires inscrits en date du 1er avril 2024. Ce dividende trimestriel est égal au dividende déclaré au trimestre précédent et a augmenté de 2 % en regard de celui déclaré à la période correspondante de l'exercice précédent. Le conseil a également déterminé que les actions attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la **Banque**) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques,

y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2023 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à l'exploitation et à la conformité à la réglementation (qui pourraient conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); les risques liés à la réputation; les risques juridiques et réglementaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales; les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2023 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt); le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits à compter de la page 39 du rapport annuel 2023, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Le présent communiqué peut être consulté sur le site Web de la Banque à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et le rapport aux actionnaires, la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles de la Banque, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 11 h (HE), le 29 février 2024. Le numéro de téléphone sans frais 1 888 664-6392, code 59050634, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé à compter de 14 h (HE) le 29 février 2024 jusqu'à midi (HE) le 1er avril 2024, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

À propos de la Banque Laurentienne du Canada

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres.

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons près de 3 000 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 48,1 milliards $, de même que des actifs administrés de 26,5 milliards $.

Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus d'informations: Renseignements : Relations avec les investisseurs, Andrew Chornenky, Vice-président, Relations avec les investisseurs, Cellulaire : 416 846-4845, andrew.chornenky@blcgf.ca; Relations avec les médias, Merick Seguin, Conseiller principal, Relations avec les médias, Cellulaire : 438 889-3220, merick.seguin@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2024-02-29-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-declare-ses-resultats-pour-le-premier-trimestre-2024